

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 26 mars 2012

Président : M. Yves JEGO

Présents : MMES : PIETROBON, PESALOVO, PINEAU, DE SAINT LOUP, JAMET, CASTELLAIN, POIRIER, FONTENAILLE, LETYNEVEZ-DOBEL, GAUTHIER, DUPRE, MM : VILLETTE, GERIN, ANDREINI, BLANCHARD, BARTHOUMIEUX, PESQUET, CORBIN, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAUX, SENOBLE, RAVETTO, METAY, DEMELUN, LIORET, EVEN, POILE, BEZANGER, LEVEQUE, LECHNER, FONTAINE, JACQUIER, CHEREAU, JEGO, ALBOUY-GUIDICELLI, MAILIER, GAULTIER, BRUN, HUSSON, TYCHENSKY, GORACY, BENARD, MAILLARD, TROUVE, PEPIN, BAZIRE et RUIZ.

Absents représentés : M. LEFIER par Mme POIRIER
M. CAHIN par Mme CASTELLAIN
M. GARCIA par M. BRUN
Mme TIMON par M. CORBIN
Mme GADEAU par Mme FONTENAILLE

Pouvoir : Mme JACQUIER à M. JACQUIER

Absent : M PATY, SEMELLE

M FONTAINE a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

- ♦ le procès verbal n° 61 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 6 février 2012

Créé à l'unanimité :

- ♦ un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour répondre à un besoin occasionnel lors de la période estivale.

Approuve à l'unanimité :

- ♦ les comptes de gestion 2011 relatifs aux budgets principal, actions économiques, Lotissement de Merlange, ZAC de Saint Donain, Eau Potable et Assainissement.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ les comptes administratifs 2011 relatifs aux budgets principal, actions économiques, Lotissement de Merlange, ZAC de Saint Donain et Assainissement.

Approuve à l'unanimité des votants :

- ◆ le compte administratif 2011 relatifs au budget Eau Potable.

Affecte à l'unanimité :

- ◆ les excédents de fonctionnement 2011, relatifs aux budgets principal, actions économiques, Lotissement de Merlange, ZAC de Saint Donain, Eau Potable et Assainissement.

Vote à la majorité absolue :

- ◆ les taxes directes locales comme suit, pour 2012 :
 - Taxe d'habitation : 2,16 %
 - Foncier bâti : 2,00 %
 - Foncier non bâti : 4,28 %
 - C.F.E. : 3,92 %
 - Fiscalité Professionnelle de zone : 22,56 %
 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 18,80 %

Vote à la majorité absolue des votants :

- ◆ le budget primitif 2012 général

Vote à la majorité absolue :

- ◆ les budgets primitifs 2012 Actions économiques, Lotissement de Merlange, ZAC de Saint Donain, Eau Potable, Assainissement

Décide à la majorité absolue :

- ◆ sous réserve de la validation de la modification des statuts de la CC2F, de réaliser la montée en débit sur le territoire pour fin 2013 sous maîtrise d'ouvrage CC2F afin d'offrir aux habitants l'accès au triple play et de confier le déploiement de la fibre optique à France Télécom Orange sous réserve de la signature d'une convention

Accepte à l'unanimité :

- ◆ la vente d'un terrain sur la zone d'activités de Merlange d'environ 11 157 m² à la SCI La Pyramide.

Valide à l'unanimité :

- ◆ l'avenant n° 1 pour le dévoiement d'une canalisation d'assainissement rue de Merlange à St Germain Laval.

Autorise à l'unanimité :

- ◆ Monsieur le Président ou son délégataire à signer le marché à bon de commandes pour le remplacement des robinets-vannes.

Institue à la majorité absolue des votants :

- ◆ l'indemnité de départ volontaire pour création d'entreprise au profit des techniciens territoriaux sous réserve de l'avis de la commission de déontologie.


Le Vice-Président Délégué,
Philippe LEVEQUE